

47 RUE DU CAPITAINE MARCHAL
Société Civile Immobilière
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 47 rue du capitaine Marchal - 75020 Paris
811 397 652 RCS Paris
(la "**Société**")

ACTE PORTANT DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
EN DATE DU 31 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
le trente-et-un octobre,

Les Soussignés :

1. **BE LEMON**, une société à responsabilité limitée ayant son siège social 47 rue du Capitaine Marchal à Paris (75020) et dont le numéro d'immatriculation est 519 221 345 RCS Paris, représentée par sa gérante, Madame Clio Belmont, propriétaire de 20 parts,
2. **Monsieur Olivier Bertrand**, né le 2 juillet 1968 à Neuilly-sur-Seine (92), de nationalité française, propriétaire de 41 parts,
3. **Madame Clio Belmont**, née le 24 avril 1976 à Clichy-La-Garenne (92), de nationalité française, propriétaire de 39 parts,

Détenant en tant que tels la totalité des 100 parts composant le capital social,

Après avoir pris connaissance des documents ci-après :

- La lettre de démission du gérant,
- Le texte des projets de décisions soumises au vote des associés de la Société,
- Les statuts à jour de la Société.

Ont pris à l'unanimité, conformément aux stipulations de l'article 17.2 des statuts de la Société, les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Prise d'acte de la démission du gérant ; Nomination d'un nouveau gérant pour le remplacer ; Fixation de ses pouvoirs et de sa rémunération ;
- Pouvoirs pour les formalités.

PREMIERE DECISION

*Prise d'acte de la démission du gérant ; Nomination d'un nouveau gérant pour le remplacer ;
Fixation de ses pouvoirs et de sa rémunération*

Les associés, statuant à l'unanimité, après avoir pris connaissance du courrier de démission de Monsieur Pierre Jolivet,

PRENNENT ACTE de la démission de Monsieur Pierre Jolivet de ses fonctions de gérant avec effet à l'issue des présentes décisions de la collectivité des associés,

DÉCIDENT de désigner, à compter de ce jour, en qualité de nouvelle gérante de la Société :

Madame Clio Belmont, née le 24 avril 1976 à Clichy La Garenne (92), de nationalité française ;

DÉCIDENT que la gérante est nommée sans limitation de durée et sans autres limitations de pouvoirs que celles prévues par les statuts ;

DÉCIDE que la gérante ne percevra pas de rémunération au titre de son mandat de gérante jusqu'à décision modificative éventuelle, étant précisé qu'elle aura droit, en tout état de cause, au remboursement, sur présentation des justificatifs correspondants, des frais exposés dans le cadre de l'exercice de son mandat.

DEUXIEME DECISION

Pouvoirs pour les formalités

Les associés, statuant à l'unanimité,

DONNENT tous pouvoirs, au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal en vue de l'accomplissement de toutes formalités de dépôt ou de publicité rendues nécessaires par les décisions susvisées.

CLOTURE

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés via un procédé électronique fiable d'identification garantissant son lien avec l'acte.

Conformément à l'article 1366 du Code civil, l'écrit électronique a la même force probante que l'écrit sur support papier, sous réserve que puisse être dûment identifiée la personne dont il émane et qu'il soit établi et conservé dans des conditions de nature à en garantir l'intégrité.

Signé par :

Clio Belmont

2989586F6E954A9...

Madame Clio BELMONT¹

Associée, Gérante

Signé par :

Clio Belmont

2989586F6E954A9...

La société BE LEMON

Associée

Représentée par son gérant,

Madame Clio Belmont

Signé par :

Olivier BERTRAND

3F41300C017C461...

Monsieur Olivier BERTRAND

Associé

¹ Signature précédée de la mention écrite « Bon pour acceptation du mandat de gérante »